

GAGNEZ UN mariage

Valeur de **3000\$**

La médaille de l'Assemblée nationale à Bertrand Samson

J'aime 2 Tweeter 0



Photo Yves Déry



Publié le 16 Janvier 2012

Dany Cloutier

Pour son soutien aux enfants dans le besoin

Le député de Deux-Montagnes, Benoit Charrette, a remis la médaille de l'Assemblée nationale au président de BSA Groupe Conseil, Bertrand Samson, le 22 décembre dernier.

Sujets : [Assemblée nationale des mains](#) , [Fondation Émile-Z.-Laviollette](#) , [Chénier-Sauvé](#) , [Deux-Montagnes](#)

«*La médaille lui est remise pour sa riche contribution sur le plan des affaires et celui du soutien aux enfants dans le besoin*», a déclaré le député de Deux-Montagnes, au cours d'un événement-surprise qui s'est tenu à la maison Chénier-Sauvé, dans le Vieux-Saint-Eustache, à deux pas du siège social de l'entreprise. M. Samson compte parmi les fondateurs de la Fondation Émile-Z.-Laviollette, organisme caritatif qui intervient, entre autres, dans le financement de programmes d'aide à la nourriture pour les enfants issus de familles à faibles revenus. À ce titre, notons, entre autres, les projets Boîte à lunch (procurer des lunchs nutritifs aux enfants qui n'ont rien à manger le midi à l'école), Casse-croûte matinal (petit déjeuner, pouvant également servir de collation, qui est constituée d'un muffin d'un jus et d'une pomme) et petit dépanneur scolaire (soutien d'urgence aux écoles).

«*M. Samson a également toujours eu à cœur le dynamisme économique de la région, comme en témoigne son implication dans la Chambre de commerce, a poursuivi Benoit Charrette. J'estime que l'engagement communautaire, c'est aussi appuyer, comme il l'a fait, les gens d'affaires afin d'assurer la prospérité de notre milieu.*» Bertrand Samson compte ainsi parmi les quatre personnalités qui, chaque année dans la région, reçoivent la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale des mains du député Charrette. «*Une médaille remise avec parcimonie qui est enregistrée à l'Assemblée nationale*», a rappelé l'élu provincial, qui dit préférer remettre cette distinction à la personne choisie dans son propre milieu.

Plusieurs hommages de ses collègues

«*Je suis surpris*, a déclaré le récipiendaire de la médaille. *On ne travaille pas pour obtenir une médaille, mais je l'accepte avec plaisir.*» Le directeur général de la Fondation Émile-Z.-Laviollette, Marcel Maillot, a lui aussi rendu hommage à Bertrand Samson: «*Il s'agit de ma neuvième année comme directeur général de la Fondation, et Bertrand était président à mes débuts. Il a toujours été là, il a toujours été prêt à aider. Je suis très heureux qu'il soit resté administrateur.*» Le président actuel du conseil d'administration de la Fondation, Jean-Pierre Laviollette, a secondé M. Maillot dans ses propos, indiquant que Bertrand Samson méritait pleinement cette récompense. «*Bertrand est un actif important pour les jeunes, qui ont bénéficié de sa générosité.*»

Caractéristiques de la médaille

Rappelons que la Médaille de l'Assemblée nationale est à l'usage exclusif des parlementaires de l'Assemblée nationale. «*Elle est remise à des personnes de leur choix méritant une reconnaissance particulière*, a précisé M. Charrette. *L'avert représente une vue stylisée de l'Hôtel du Parlement. Le revers, qui illustre une effigie du premier orateur de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, Jean-Antoine Panet, est une partie de la toile de Charles Huot, Le Débat sur les langues, qui orne la salle de l'Assemblée nationale. Ses récipiendaires sont dûment enregistrés à l'Assemblée nationale, et ce, pour la postérité.*»